

**« Articulation entre prévention spécialisée et Education Nationale  
pour lutter contre le décrochage scolaire ».**

----

**Synthèse de l'évaluation réalisée par le Cabinet CRESS. 2010-2011**

✓ **Le contexte**

Le Conseil général du Nord finance des postes d'éducateurs (les ALSSES : agents de liaison sociale dans l'environnement scolaire) pour une intervention dans une trentaine de collèges volontaires situés dans des territoires où les associations de prévention spécialisée interviennent.

Cette action a été retenue par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, pour faire l'objet d'une évaluation externe réalisée par le Cabinet CRESS pendant l'année scolaire 2010-2011.

✓ **La méthode d'évaluation** : investigation dans **20 collèges** sur deux territoires

- **Le choix de deux territoires** : Lille (association Itinéraires) et Dunkerque (Association Action Educative : AAE). Sur chacun des deux territoires est constitué :

- un groupe de 5 collèges avec des ALSSES (groupe « test ») ;

- un groupe de 5 collèges sans ALSSES (groupe « témoin ») sur la base de trois critères rapprochant leur situation : taux de réussite au brevet des collèges, taux de retard à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, taux de Professions et Catégories Socio professionnelles (PCS) défavorisés (ouvriers, inactifs et chômeurs).

- **La passation d'un questionnaire** d'attitude auprès de 200 collégiens dans chaque établissement (4000 questionnaires en tout), rempli de manière anonyme sous la surveillance d'un professeur principal. Les classes ont été déterminées par un tirage aléatoire effectué par le Cabinet CRESS. Nous avons obtenu 3909 questionnaires exploitables.

- **Interview d'une dizaine de personnes** dans chaque collège. Les professeurs principaux et les assistants d'éducation ont été choisis par tirage aléatoire. Les principaux, CPE, infirmières, assistants sociaux ont été désignés du fait de leur fonction « clé ». C'est en tout 210 adultes qui ont été rencontrés.

- **Interview en 2 groupes** (6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>e</sup>) de 8 à 10 collégiens par établissement déterminés par tirage aléatoire. Ce sont environ 120 collégiens qui ont été rencontrés.

- **Interview individuelle des 10 ALSSES** des collèges du groupe-test et une séance de travail collective avec l'ensemble des ALSSES du département avec l'appui de l'APSN.

- **Interview des acteurs « externes »** : associations de parents d'élèves (FCPE), élus communaux en charge de la scolarité ou de la jeunesse, techniciens du Conseil général, Education nationale : service social en faveur des élèves, secrétaire général de l'Inspection académique.

- **Interview des deux associations** de prévention spécialisée : l'Association Action Educative (service de prévention spécialisée « Alizés », Dunkerque) et Itinéraires (Lille).

## **I - La lutte contre le décrochage scolaire : une préoccupation largement partagée**

---

De manière générale, la situation scolaire dans le département du nord se caractérise par :

- Un niveau scolaire moyen assez bas ;
- Des mécanismes de mise en concurrence au sein du service public et avec l'enseignement privé qui se sont développés, avec le risque d'une différenciation accrue entre collèges ;
- Une population dans les collèges publics, largement issue des classes populaires à faible potentiel économique.

Hormis ce contexte, pour beaucoup de collégiens, la vie au collège constitue une épreuve difficile aussi bien dans leurs rapports à la scolarité, à l'institution scolaire, aux enseignants et aux savoirs, qu'à leurs pairs. Nous avons essayé d'en analyser les différentes dimensions pour comprendre le rôle et la nature du soutien que peuvent leur apporter les ALSES, notamment au regard de la lutte contre le décrochage scolaire.

Face à certains élèves en difficulté, les équipes des collèges se sentent parfois dépassées par la multiplicité des problèmes auxquels elles doivent faire face : cognitifs, comportementaux, relationnels, sociaux, culturels, ... L'Education nationale met à leur disposition différents outils internes, mais leur mise en place est parfois compliquée et souvent incertaine d'une année sur l'autre. De ce fait, la proposition d'intervention des ALSES par le Conseil général et les associations, apparaît comme une aide concrète, souple et adaptable pour la prise en compte des situations les plus complexes.

La notion de décrochage scolaire ne fait pas l'objet d'une définition officielle qui serve de repère aux acteurs. Cela ne les empêche pas de l'employer abondamment en s'appuyant sur une approche pragmatique liée à leur expérience commune. Floue, complexe, porteuse de significations variables, la question constitue à la fois un objet de préoccupation et de mobilisation, parce que pour tous les acteurs rencontrés dans le cadre de cette démarche, un décrochage amenant un élève à quitter le collège et à se retrouver sans perspective, est vécu comme un échec fondamental quelle qu'en soit la raison.

## **II - Les élèves et leurs représentations des difficultés.**

---

Le questionnaire met en lumière de nombreux points qui permettent de spécifier la situation et les difficultés des élèves dans les collèges du Nord :

- Un sentiment de violence ou de tensions entre élèves. Les collèges sont à la fois des lieux de sociabilité mais aussi de confrontation dans lesquels chaque collégien est sous le regard, et aux prises, avec des « pairs » pouvant être durs. Le fonctionnement collectif consomme une énergie non négligeable des élèves surtout lorsqu'ils ont, par vulnérabilité ou atypisme, à se préserver de pressions particulières ;
- Un « effet de ciseau » où plus la scolarité avance avec un accroissement des difficultés de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, et plus les outils de soutien sont mis à distance par les élèves. Avec souvent une accélération perceptible en classe de 4<sup>e</sup> ;
- Des différenciations garçons-filles où ces dernières apparaissent plus proches que les garçons de la logique scolaire et de ses règles de fonctionnement ;
- Des différences entre la situation du bassin de Dunkerque et celui de Lille ;
- Une bonne capacité des élèves à différencier les soutiens et à repérer la personne-ressource adaptée en fonction des difficultés.

### ***Les chiffres clés issus du questionnaire :***

- 83,7% des élèves pensent qu'ils vont réussir leur scolarité après le collège (86,1% à Lille ; 81,4% à DK) ;
- 76,2% trouvent qu'ils peuvent y travailler dans de bonnes conditions ;
- 75,5% trouvent que l'ambiance est bonne dans leur collège (77,8% à Lille ; 73,4% à DK) ;
- 50,3% déclarent venir au collège avec plaisir (52,6% à Lille ; 48,1% à DK), mais ce sentiment diminue au fil des années (71,8% en classe de 6° ; 34,9% en classe de 3°) ;
- 36,8% trouvent qu'il y a « souvent ou très souvent » de la violence entre élèves de manière générale, mais seulement 11,3% s'y sentent impliqués sur le plan personnel. L'appréciation est plus forte chez les garçons que chez les filles (les garçons sont plus exposés), elle se réduit entre la 6° et la 3° (les petits sont plus exposés) ;
- 26% des élèves déclarent que les relations sont « souvent ou très souvent » difficiles avec les professeurs de manière générale, mais ne sont plus que 13,3% à le déclarer sur un plan personnel. On observe une progression des difficultés de la 6° à la 3° (les relations sont moins bonnes en 3°). Les filles expriment moins de difficultés que les garçons ;
- 3,8% des élèves déclarent « sécher les cours » « souvent ou très souvent » avec une variation selon les classes où le chiffre passe de 2,6% pour les 6° à 6,2% pour les 3°.

### ***Concernant les personnes ressources :***

- 30% des élèves déclarent avoir « souvent ou très souvent » des difficultés scolaires. Sur ce plan, pour l'ensemble des collégiens, ils sont 73,5% à penser qu'ils peuvent trouver de l'aide auprès des professeurs avec une diminution de ce sentiment entre la 6° et la 3° (- 7,8%).

### ***Concernant les problèmes hors du collège:***

- 91,8% déclarent pouvoir trouver de l'aide auprès de leur famille qui est ainsi plébiscitée. Viennent ensuite les voisins (30,4%), puis les structures de proximité (27,1%) et les clubs de prévention spécialisée (21,5%). Les entretiens qualitatifs ont aussi fait apparaître les copains.

***Concernant les ALSES.*** Ils apparaissent bien repérés par les élèves à côté des autres intervenants du collège :

- 41% pour l'aide scolaire (3<sup>ème</sup> position) ;
- 37,6% pour les problèmes de comportements (6<sup>ème</sup> position) ;
- 35,9% pour les problèmes personnels (3<sup>ème</sup> position).

## **III – L'impact des ALSES.**

---

La construction d'un groupe « test » et d'un groupe « témoin » met à jour des différences sur des aspects de la vie scolaire le plus souvent lié au territoire, mais ne permet pas d'isoler un impact global, propre aux ALSES, sur le décrochage scolaire. Quatre raisons y contribuent :

- Les « variables » qui constituent la dynamique d'un collège sont très mouvantes et ne permettent pas de comparer les situations en toute rigueur ;
- La « commande » de chaque collège à l'ALSES varie en fonction du principal, de son projet, de ses besoins et de sa stratégie ;
- L'intervention des ALSES dans chaque situation ne répond pas à un protocole standardisé, mais s'ajuste en fonction de la connaissance préalable de l'élève, de ses besoins et des actions déjà engagées par ailleurs ;
- Le contexte territorial génère des outils et des actions (Contrats de ville, PRE, mobilisations associatives ou de services municipaux, classes relais, ateliers de remobilisation etc.), qui peuvent fortement influencer sur la dynamique d'un collège et se modifier selon les périodes.

Néanmoins, l'apport des ALSES est manifeste sur plusieurs plans :

- En direction des élèves les plus en difficulté, pour lesquels ils constituent :
  - Un appui pour les situations les plus complexes, avec des résultats attestés ;
  - Une modalité de relation « non institutionnelle » avec les élèves et avec les familles inaccessibles par les intervenants habituels du collège ;
  - Un apport pour développer des alternatives et éviter les ruptures, notamment par la recherche de stages dans le cadre de l'alternance, par la proposition de solutions qui favorisent le franchissement de crises ;
  - Une continuité de la relation dans le quartier, après le collège.
- Le dispositif ALSES augmente de manière significative le sentiment des acteurs de la collectivité scolaire d'arriver à mobiliser en externe d'autres ressources. En effet, la comparaison de l'avis des acteurs entre collèges « test » et collèges « témoin », montre un écart probant sur ce registre.
  - Sur la capacité de l'établissement à répondre au problème du décrochage scolaire : les établissements avec ALSES sont critiques à 14 % alors que les collèges sans ALSES le sont à 34 %, surtout dans le Dunkerquois (52%) ;
  - Sur la capacité de l'établissement à « mobiliser en externe » : seulement 5% des établissements avec ALSES sont critiques, alors qu'ils sont 51 % quand ils n'ont pas d'ALSES.
- Enfin, les ALSES sont nettement contributeurs à la dynamique des établissements dans lesquels ils interviennent, car leur apport ne se réduit pas au suivi de situations individuelles :
  - Ils donnent aux équipes des collèges le sentiment d'être soutenues ;
  - Ils renforcent une dynamique systémique qui stimule les intervenants face aux situations qui les dépassent et qui ne seraient pas, ou mal, pris en compte autrement ;
  - Ils réduisent l'isolement des collèges par rapport à l'extérieur ;
  - Ils favorisent dans l'établissement une perception du « jeune » dans sa globalité et pas seulement sous l'angle du « collégien ».

On peut dire que l'ALSES est à la fois un outil opérationnel pour des élèves en difficulté, une ressource institutionnelle supplémentaire qui élargit la palette ordinaire du collège et un marqueur de sa mobilisation et de son volontarisme.

Pour terminer, **cinq points** nous semblent essentiels pour garantir la réussite d'un poste d'ALSES :

- Maintenir leur ancrage sur le quartier et leur inscription dans l'équipe territoriale pour résister à l'aspiration du travail à l'intérieur du collège. La fonction d'ALSES doit toujours s'adosser et se combiner avec une fonction d'éducateur de rue inscrit dans une équipe de quartier ;
- Recruter des éducateurs qualifiés pour ne pas dévaloriser la fonction aux yeux d'une institution attachée à la reconnaissance par le diplôme, et garantir une qualité à la prise en charge des élèves en difficulté ;
- Maintenir un « dedans-dehors » à la fonction (lien avec les ressources du territoire, les familles, les processus liés au quartier, etc.), pour ouvrir des perspectives aux acteurs internes du collège ;
- Maintenir un flux constant d'informations en direction de partenaires (élus, parents d'élèves, autres professionnels) avec des outils actualisés car les protagonistes changent en permanence ;
- Garder le caractère volontaire du collège et le rôle décisionnel au principal dans la mise en place du dispositif;
- Garder un fonctionnement avec « du tiers » (Conseil général, APSN, groupes de travail) entre les associations et les collèges pour alimenter la réflexion au-delà de la « bonne gestion » du poste, et lui assurer une dimension créative.